

COMMUNE DE GENCAY
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 février 2012

Le Maire ouvre la séance à 20h30 en présence de Mesdames et Messieurs les conseillers:
Jean BERGER, Martine BIAIS, François BOCK, Guy BOUCHET, Jean-Jacques CHEVRIER, Jacques DEMELLIER, Jacques ELIAS, Annie FULIGNI, Francis GUICHARD, Monique GUILLEMINAUD, Valérie HABERBUSCH, Bernard HIPPEAU, Dominique NEVEUX.

Absents excusés avec pouvoir : Claude FERRON.

Absents excusés sans pouvoir : Robert DENIS, Christelle PINEAU, François GUYOT

Secrétariat : Chrystelle PAUMARD.

1. Approbation du procès-verbal du 26 janvier 2012.

Reprise du texte du paragraphe 4, alinéa 4 (Renouvellement du marché restauration scolaire).

A la demande de J-J CHEVRIER, élu ayant voté contre (*Résultat du vote à main levée: 1 voix contre - 5 absentions - 11 pour.*) le texte est modifié comme suit : *Monsieur CHEVRIER vote contre ayant proposé qu'on examine la solution d'une cuisine municipale ce qui n'a pu avoir lieu par l'absence de débat.*

- Les autres points du compte rendu ont été approuvés à l'unanimité.

2. Réunions et manifestations prévues en février 2012.

- Document joint en annexe.

3. Vie municipale.

Travaux en cours.

3.1 - Petite enfance.

- Les travaux ont pris un peu de retard suite aux intempéries. La région et la CAF participent au financement de l'achat du mobilier, le dossier et la demande de subvention leur sont envoyés.

3.2 - Gendarmerie.

- Premier mars : analyse des offres.

3.3- Carrefour des rues du Palateau et Emilien FILLON.

- Intermarché cède gratuitement au département 300m2 (environ) pour l'aménagement du carrefour.
- Financement des travaux : coûts évalués à 80K€, dont 50% à la charge de la commune et 50% à la charge du conseil général
- L'opération fera l'objet d'une convention, le département est maître d'ouvrage et maître d'œuvre du projet.

3.4 - Station d'épuration.

- Derniers aménagements en cours. Test d'essai et de performance en cours.

3.5 - Rues de l'aumônerie, Carnot et Abbé Gauffreteau.

- Contrôle de la qualité des travaux : quelques reprises ont été signifiées aux entreprises. La date de réception définitive des travaux sera prononcée ultérieurement et sera suivie d'une réunion avec les riverains.

4. Délibérations.

4.1 - Lotissement de la Grande Borne.

- Création d'un budget annexe au 01/01/2012 appelé : Quartier durable de la Grande Borne. toutes les recettes et les dépenses seront inscrites sur ce budget annexe.
- Demande de son inscription auprès de l'INSEE.
- Approbation de la nouvelle esquisse suite aux échanges avec l'architecte de la gendarmerie.
- L'évaluation de la nouvelle esquisse s'élève à environ d'un million d'euros en H.T.
- Réalisation d'une réunion publique de concertation sur le projet le 21 mars à 20h30, salle du château d'eau.
- Illustration du projet : URBANOVA prépare 3 tableaux explicatifs.

- Création d'une voie d'accès à partir du rond-point de Verneuil

Après délibération, les membres du conseil valident à l'unanimité, tous les points sus-nommés et demandent au maire de prendre toutes les dispositions qui s'imposent.

4.2 - Convention dommages-ouvrages pour la gendarmerie.

- Afin de s'affranchir de tous problèmes de construction, le maire propose au conseil de contracter une assurance dommages-ouvrages.

Les membres du Conseil donnent leur accord de principe, mais demande au maire de revoir les conditions économiques proposées par les 2 sociétés consultées.

4.3 - Convention de mise à disposition des personnels avec le centre de gestion.

- Le centre de gestion a créé un service de remplacement pour faire face à des besoins temporaires d'agents, selon les cas prévus à l'article 3 de la loi.
- A ce titre, le maire propose au Conseil de signer la convention de mise à disposition avec le centre de gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'accepter les termes de la convention et donnent au maire le pouvoir de signature.

4.4 - Nouveaux statuts du SIVEER.

- Lors de son assemblée générale, le Comité du SIVEER a adopté les nouveaux statuts.
- Pour être entérinées, cette décision doit être soumise à l'acceptation des collectivités membres du SIVEER.

Les membres du Conseil demandent au maire que leur soient communiqués les nouveaux statuts avant de s'engager. La délibération sera prise en réunion de Conseil de mars.

4.5 - Adhésion au SIVEER des communes de : CERNAY, La PUYE, et ANGLES/ANGLIN.

Le Conseil donne son accord pour que les communes sus-nommées souscrivent à la convention.

4.6 - Renouvellement du droit de préemption urbain pour les zones : U et AU du PLU.

- Les dénominations des zones ont changées depuis le passage du POS au PLU (1995).

En conséquence, les membres du Conseil après concertation donnent accord pour renouveler l'usage du droit de préemption selon les nouveaux termes.

4.7- Extension du périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale nucléaire de CIVAUX.

- Dans le PPI actuel, il est prévu de la mise en place de mesures de protection de la population dans un rayon de 10 Km autour de l'installation en situation dangereuse.
- Les catastrophes de Tchernobyl et de Fukushima démontrent incontestablement qu'un risque majeur pour les populations et l'environnement est certain bien au-delà de 10Km.
- GREEN-PEACE nous demande d'adresser une lettre aux autorités compétentes (Préfet et ministre de l'intérieur) pour demander l'extension des PPI, et que les risques associés à l'industrie nucléaire soit à la hauteur des enjeux pour les populations.

Le Conseil donne un avis favorable à la requête de GREEN - PEACE et demande au maire de bien vouloir rédiger un courrier demandant l'augmentation du périmètre du PPI et de le transmettre aux autorités en charge de la protection des populations.

4.8 - Désignation de l'assistance à Maîtrise d' Ouvrage pour les assurances de la commune.

- Révision du contrat Assurances : afin de mieux définir les conditions contractuelles du marché, le maire propose de prendre l'assistance d'un cabinet conseil en assurances.
- Deux sociétés ont été consultées, mais leurs propositions commerciales sont disparates.

Le Conseil après en avoir délibéré donne son accord de principe, mais demande au maire de clarifier les propositions techniques et commerciales des entreprises consultées.

4.9 - Désignation de l'assistance à Maîtrise d' Ouvrage pour la restauration collective (EHPAD, Foyer logement et écoles).

- Le marché de la restauration collective arrive à son terme en juin 2012.
- L'établissement du cahier des charges est complexe, pour ce faire, l'assistance à maîtrise d' Ouvrage est nécessaire.
- Deux entreprises consultées : TR6 (3310€ H.T) et EC6 (6375€ H.T)
- Notre participation et nos critères devront être pris en compte dans la rédaction du cahier des charges : type de circuits (courts), qualité des produits, labels, etc.

Les membres du Conseil après concertation valident la proposition de la société TR6 et demandent au maire de prendre toutes les mesures contractuelles à l'affaire. Certains critères et en particulier ceux concernant la qualité et label des denrées, provenance des produits, etc, seront débattus en commission ou en séance spéciale.

4.10 - Travaux groupe scolaire - Demande de subvention.

- Réfection de la toiture, remplacement de fenêtres et porte, ragréage de la cour, remise aux normes électriques, installation éventuelle d'un self service et d'une ventilation chauffage au restaurant scolaire.
- L'enveloppe budgétaire nécessaire aux réalisations est de 60K €.

Après en avoir débattu, le conseil municipal accepte les propositions et donne pouvoir au maire

- **De signer les devis.**
- **De faire les demandes de subventions auprès de l'État et de la région Poitou-Charentes.**

5. Autres informations.

5.1 - Banque alimentaire et Restaurant du cœur.

- Les anciens petits garages du SIVEER, sont réhabilités pour être mis à la disposition de ces deux associations caritatives.
- Les travaux sont pris en charge par la communauté de communes.

5.2 - Nouvelles activités à GENCAY.

- Installation d'un artisan plombier à dater du 01/01/2012.
- Ouverture d'un commerce en tatouage, piercing.

5.3 - Marché des halles du samedi matin.

- L'animation du marché un samedi par mois selon thématique est en place depuis un an, les commerçants ambulants ont présenté en réunion un bilan nuancé sur la nature de cette animation.
- En conséquence, il a été décidé de poursuivre cette action à dater du mois de mai.
- Les commerçants demandent que soit fermée par un rideau la grille ouest. Les demandes de devis sont lancées.

5.4 - Recensement.

- Total des logements d'habitation : 967 - Logements vacants ou catégorie indéterminée : 101
- Total des bulletins individuels : 1647 - Résidences secondaires : 23
- Seront ajoutés à ces nombre : les résidents en EHPAD et de la maison familiale.

5.5 - Questions diverses.

- Commentaires de J-Jacques CHEVRIER :
- Syndicat du Val de Clouère : arrivée d'une nouvelle technicienne.
 - : Augmentation de la cotisation annuelle, de 3482 à 3592 €
 - : Travaux sur la Belle : 2327€
 - : Travaux d'entretien : 2248€ (montant pérenne pendant 6 ans).
- Plantation d'une haie champêtre chemin de la Grande Borne
 - : Les 9 et 10 mars à partir de 9 heures.
 - : Information par affichage.
 - : Distribution de casse-croûte.
- CA du collège Jean Jaurès :
- Commentaire de Jean BERGER :
 - Effectif à la prochaine rentrée en hausse (+ de 500 collégiens)
 - Dotation en hausse, 50 heures supplémentaires accordées (soit l'équivalent de 3 postes!!).

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22 h 30.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 29 mars 2012 à 20h30.

B. Hippeau